

Formation

S'approprier le référentiel opérationnel (tome 1) sur les compétences psychosociales

Dates de la session :

11 Mar , 12 Mar et 13 Mar 2026

Format & durée :

Présentiel

3 jours - 21 heures

Lieu :

Siège - Lyon

Lyon 8ème

Horaires :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :

10 à 15 personnes

Intervenant.e.s :

Soizic BRUNET et Lydiane ARTAUD, formatrices PS ARA.

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

soizic.brunet@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :

formation@promotion-sante-ara.org - 04 72 00 55 70

S'inscrire

Date limite 10 janvier 2026 dans la limite des places disponibles.

Compétences psychosociales

Cette formation est à destination des professionnel·les déjà formateurs et formatrices sur les CPS. Elle s'inscrit dans le cadre du déploiement de la stratégie d'expertise CPS en Auvergne- Rhône-Alpes. Le référentiel opérationnel est l'un des livrables de référence et d'expertise produits par Santé publique France (SpF) en appui à la stratégie multisectorielle de déploiement des CPS. Il vise à favoriser la compréhension des

mécanismes psychologiques à la base de chacune des CPS et a pour objectif d'accroître la connaissance et la maîtrise des CPS par les professionnel·les de la formation.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Expliquer le contenu du tome 1 du référentiel opérationnel.
- Questionner les contenus aux regards des publics et des pratiques de formation.
- Adapter l'intégration de ces contenus à leurs pratiques de formation et d'accompagnement.



Profils des participants

Être déjà formateur ou formatrice dans le développement des CPS en Auvergne-Rhône-Alpes.

Appartenir à une structure de prévention en promotion de la santé ou d'une institution engagée dans la stratégie nationale CPS.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.



Pré-requis

Être disponible les 3 jours de formation.

Valider avec sa structure sa participation au futur pool régional de formateurs et formatrices CPS, lorsqu'il sera effectif (en référence à la charte associée).



Programme

Jour 1 : Accueil et CPS cognitives

- Accueil du groupe et interconnaissance
- Mise en contexte des nouveaux référentiels CPS
- Découvrir et questionner les CPS cognitives

Jour 2 : CPS émotionnelles et CPS sociales

- Découvrir et questionner les CPS émotionnelles
- Découvrir et questionner les CPS sociales

Jour 3 : Critères de qualités des interventions CPS et se projeter dans les pratiques formatives

- Découvrir et questionner les critères de qualité des interventions CPS
- Liens et perspectives avec les pratiques formatives des participant·es
- Clôture



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Version du 02/12/2025